



Vœux 2021

Le conseil d'administration de l'APALHce et le personnel du CLIC de la Côte d'Émeraude vous présentent ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année. Que 2021 vous apporte confiance et détermination pour accompagner avec bienveillance toutes les personnes en situation de vulnérabilité. En cette période de crise sanitaire, le maintien du lien social relève d'un besoin vital !

Partageons, pour l'occasion, ce très beau texte de Jacques Brel du 1er janvier 1968 :

« Je vous souhaite des rêves à n'en plus finir et l'envie furieuse d'en réaliser quelques-uns.

Je vous souhaite d'aimer ce qu'il faut aimer et d'oublier ce qu'il faut oublier.

Je vous souhaite des passions, je vous souhaite des silences.

Je vous souhaite des chants d'oiseaux au réveil et des rires d'enfants.

Je vous souhaite de respecter les différences des autres, parce que le mérite et la valeur de chacun sont souvent à découvrir.

Je vous souhaite de résister à l'enlèvement, à l'indifférence et aux vertus négatives de notre époque.

Je vous souhaite enfin de ne jamais renoncer à la recherche, à l'aventure, à la vie, à l'amour, car la vie est une magnifique aventure et nul de raisonnable ne doit y renoncer sans livrer une rude bataille.

Je vous souhaite surtout d'être vous, fier de l'être et heureux, car le bonheur est notre destin véritable."

Prenez soin de vous et des autres !

Modalités d'accueil du CLIC

L'équipe du CLIC reste mobilisée pour répondre aux usagers et aux acteurs du territoire.

Les **entretiens** et rendez-vous physiques sont possibles uniquement sur rdv. L'accueil et l'accompagnement téléphonique sont maintenus.

Pour répondre à toutes vos questions, **l'équipe du CLIC se tient à votre disposition aux horaires habituels :**

- lundi : 10h - 12h / 14h - 17h
- mardi : 9h - 12h
- mercredi et jeudi : 9h - 12h / 14h - 17h
- vendredi : 9h - 12h

Lorsque nous sommes en entretien, nous vous invitons à laisser un message sur le répondeur avec vos coordonnées et le motif de votre appel afin d'être recontacté dans les meilleurs délais.

Nous avons à cœur de rester en contact avec l'ensemble des acteurs du territoire et la population.

Nous continuerons de vous envoyer des informations via le CLIC INFO.

Vous pouvez également nous suivre sur les réseaux sociaux via Instagram et Facebook.

SOMMAIRE

1/Vœux 2021/Modalités d'accueil du CLIC

2/Agenda du CLIC Côte d'Émeraude

3/Actions de prévention CLIC Côte d'Émeraude à l'année

4/Actions de prévention CLIC Côte d'Émeraude

5/Actualités COVID 19

6/Veille règlementaire

7/Appels à projets

Permanences Territoriales



Le **CLIC de la Côte d'Emeraude** est mobile sur le territoire pour informer les usagers au plus près de leur domicile. Quatre permanences délocalisées sont mises en place:

- ◇ **Miniac Morvan** (Mairie): **Les jeudis 7 et 21 janvier 2021**
- ◇ **Pleurtuit** (Communauté de communes de la Côte d'Emeraude): **Les mercredis 13 et 27 janvier 2021**
- ◇ **Saint Jouan des Guérets** (Mairie): **Les mardis 5, 12, 19 et 26 janvier 2021**
- ◇ **Cancale**: **Les jeudis 14 et 28 janvier 2021**

Impérativement prendre rendez-vous au 02.99.16.88.76



Réunions de Coordination

Les **réunions de coordination** sont maintenues. **Elles pourront se dérouler en visioconférence.**

Vous pouvez nous faire part des situations que vous souhaiteriez aborder, à l'aide de la fiche d'inscription. Pour rappel, la réunion de coordination a pour but de faire le point de la situation problématique d'une personne soit à sa demande, soit à celle de son entourage, ou d'un professionnel. Elle met en présence les professionnels concernés et dans la mesure du possible la personne et son entourage. Il s'agit d'avoir un lieu ouvert de concertation partenariale.

Canton Dol de Bretagne : Lundi 18 Janvier après midi

Canton Saint Malo 2 : Lundi 25 Janvier après midi

Canton Saint Malo 1 : Lundi 11 Janvier après midi

Une réunion bilan des réunions de coordination aura lieu:

Le Jeudi 18 Février 2021

de 14h00 à 16h30

au COSEC de DINARD

Réunion partenariale Actions de Prévention

Deux temps de réunions en visioconférence sont proposés :

Vendredi 08 Janvier 2021 de 10h00 à 12h00

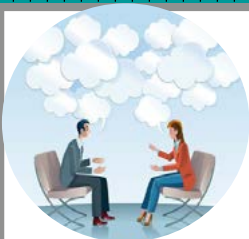
Mercredi 13 Janvier 2021 de 14h00 à 16h00

Ordre du jour:

- 1/ Rappel du cadre
- 2/ Bilan des actions de prévention 2020
- 3/ Présentation des opérateurs
- 4/ Recensement des besoins
- 5/ Proposition de parcours de prévention coordonnés / canton (D'après les besoins remontés par l'ensemble des acteurs)



ACTIONS DE PREVENTION CLIC Côte d'Emeraude A L'ANNEE



Soutien Psychologique

Dans le respect des gestes barrières

Soutien psychologique destiné aux personnes à partir de 55 ans vivant à leur domicile et sur le territoire du CLIC de la Côte d'Emeraude. Le suivi se déroule au CLIC au domicile de la personne. Il est constitué de 5 séances maximum.

Cette prestation est proposée **gratuitement** aux usagers.

N'hésitez pas à nous contacter pour présenter les situations de personnes susceptibles d'être intéressées.

Contact : CLIC Côte d'Emeraude au 02 99 16 88 76

L'INTERNET A VOTRE SERVICE

Dans le respect des gestes barrières



Ce service permet d'apporter **une aide administrative numérique** auprès des personnes de + de 60 ans. (Démarches en ligne, sécurité sociale, impôts, carte grise...)

Il concerne les 7 communes participants à l'expérimentation: **Dinard, Le Tronchet, Saint Jouan des Guérets, Saint Méloir des Ondes, Miniac Morvan, Pleurtuit et Plerguer.**

ATTENTION! Il ne s'agit pas de cours informatiques.

L'intervenante sociale numérique, **Flore HUGUERRE**, peut se déplacer à domicile ou recevoir les personnes dans un lieu neutre. Contact: **06 45 65 03 27**

CAFES DES AIDANTS

Le calendrier 2021 a été élaboré. Les thématiques proposées seront axées sur la santé des aidants.

L'évolution du contexte sanitaire nous amènera peut être à modifier les dates qui ont été programmées.

Pour rappel, le Café des Aidants est un lieu de rencontre **pour les aidants familiaux**, autour d'une thématique.

Il a lieu un mardi après midi par mois, de 15h00 à 16h30 et est co-animé par une psychologue et un professionnel du CLIC.

Deux cafés sont mis en place: **un à DINARD et un autre à SAINT MELOIR DES ONDES.**

Gratuit /Inscriptions obligatoires au vu du contexte sanitaire / CLIC Côte d'Emeraude au 02 99 16 88 76.

PROGRAMME 1^{er} semestre 2021

Dinard

- Mardi 2 Février**
« Dois-je tout dire à mon proche ? »
Entre loyauté et culpabilité
- Mardi 9 Mars**
« Bientôt les vacances ! »
Quelles solutions de répit ? Quels lieux d'accueil ?
- Mardi 6 Avril**
« Être aidant et rester en bonne santé »
Mon dos et moi : Conseils et exercices pour mieux le préserver
- Mardi 11 Mai**
« La fin de vie : En parler ? Comment ? Avec qui ? »
- Mardi 8 Juin**
« Être aidant et prendre soin de soi »
Séance de sophrologie



Lieu :
Hôtel des Tilleuls
36 rue de la Gare
35800 DINARD

Contact :
CLIC Côte d'Emeraude
Tél : 02 99 16 88 76
Mail: accueil@clic-cote-embraude.fr



Saint Méloir des Ondes

PROGRAMME 1^{er} semestre 2021

- Mardi 16 Février**
« Trajectoires d'aidants »
Echanges et partages sur le quotidien de l'aidant
- Mardi 23 Mars**
« Dois-je tout dire à mon proche ? »
Entre loyauté et culpabilité
- Mardi 20 Avril**
« Mon proche refuse d'être aidé : Comprendre pour mieux agir »
- Mardi 25 Mai**
« Emotions et réactions... Comment les gérer ? »
- Mardi 22 Juin**
« Être aidant et prendre soin de soi »
Séance de sophrologie



Lieu : Complexe sportif
Salle de la Vallée Verte
Rue de la Vallée Verte
35350 SAINT MELOIR DES ONDES

Contact :
CLIC Côte d'Emeraude
Tél : 02 99 16 88 76
Mail: accueil@clic-cote-embraude.fr



ACTIONS DE PREVENTION CLIC Côte d'Emeraude

Pour ce mois de Janvier, les actions de prévention en collectif ne pourront pas être mises en œuvre en raison du contexte sanitaire. Nous espérons pouvoir reprendre les actions en présentiel dès le mois de Février.

Les actions de prévention individuelles sont, elles, maintenues.



Ateliers PIXEL: Initiation à la tablette numérique pour les personnes de + de 60 ans

LA

FRESNAIS ET SAINT MELOIR DES ONDES

Le CLIC de la Côte d'Emeraude organise en partenariat avec les communes et l'association ElectroniK des ateliers d'initiation à l'informatique. Cette action s'adresse aux **personnes de plus de 60 ans ayant un niveau débutant.**

Programme: 1 atelier d'essai suivi de 5 séances:

- 1/ Initiation à la tablette: Apprendre à utiliser une tablette
- 2/ Apprendre à naviguer sur internet
- 3/ Utiliser sa boîte mail et communiquer avec ses proches
- 4/ Télécharger et utiliser des applications ludiques ou utiles
- 5/ Révision des acquis et bilan.

Saint Méloir des Ondes:

Séance d'essai: Mardi 12 Janvier 2021

Ateliers: Mardis 26 Janvier, 02, 09, 16, 23 Février 2021 de 10h00 à 12h00

La Fresnais:

Séance d'essai: Jeudi 14 Janvier 2021

Ateliers: Mardis 26 Janvier, 02, 09, 16, 23 Février 2021 de 14h00 à 16h00



ATELIERS
GRATUITS

Renseignements et inscriptions obligatoires auprès du CLIC de la Côte d'Emeraude : 02 99 16 88 76

SOLIHA: Ateliers Bien chez Soi



Un projet de sensibilisation **auprès des retraités** pour trouver astuces et conseils à mettre en œuvre facilement chez soi. Des ateliers ludiques et pratiques animés par un ergothérapeute et des experts de l'habitat.

Lieu: Salle des Loisirs

Place Léo Lagrange

SAINT JOUAN DES GUERETS

Inscription obligatoires auprès de:

SOLIHA au 02 99 79 51 32 /

l.gardrel@solihha.fr

ou au CLIC au 02 99 16 88 76 /

coordination@clic-cote-emeraude.fr

Séance 1 : Pour un logement pratique et confortable : Astuces et Conseils

Jeudi 04 février 2021 à 10h

Séance 2 : Les gestes et postures dans les activités de la vie quotidienne

Jeudi 11 février 2021 à 10h

Séance 3 : L'habitat durable : L'importance des relations habitat santé -confort - économies

Jeudi 18 février 2021 à 10h

Séance 4 : Facilitez-vous la vie : Le secret des accessoires innovants (avec essai du matériel)

Jeudi 11 Mars 2021 à 10h



Vous êtes en situation de handicap ou aidant, isolé et sans solution face à la crise sanitaire ?

Appelez le

0 800 360 360

Service & appel gratuits

Le n° d'appui pour les personnes en situation de handicap et les aidants



Covid-19. En Ile-et-Vilaine, la détresse autour des personnes souffrant de troubles psychiques

Pour l'Unafam 35, « la crise sanitaire révèle au grand jour la situation sinistrée de la psychiatrie ». Selon cette association, la Bretagne et l'Ille-et-Vilaine n'échappent pas à ce constat.

La crise du Covid-19 impacte aussi l'entourage des personnes vivant avec des troubles psychiques. « Si la lumière commence à se faire sur la situation des patients, celle de leurs familles et de leurs proches reste ignorée. » constate l'Union nationale des familles et amis de personnes malades et/ou handicapées psychiques (Unafam), qui compte 270 adhérents en Ille et Vilaine et une trentaine de bénévoles.

« La stigmatisation qui entoure le handicap psychique »

« Or ce sont ces personnes, souvent épuisées, qui comblent aujourd'hui les failles du système. » Avec la publication de son premier baromètre, l'Unafam veut révéler au grand jour la situation « dramatique » de ces proches aidants. « La France compte 4,5 millions de proches aidants. Pour eux, c'est une dstigmatisation qui entoure le handicap psychique. »

La crise sanitaire n'a rien arrangé car, selon l'étude de l'Unafam, « 40,5 % des aidants bretons estiment qu'ils ont été fragilisés économiquement et 71 % déclarent que la maladie de leur proche a eu un impact sur leur propre santé ». oubte peine. Ils sont confrontés à la fois à la difficulté de prise en charge de ces troubles et à la Les conséquences du Covid-19 se font sentir, avec un quotidien rendu encore plus difficile pour ces familles.

« Un manque dramatique de moyens »

« Le parcours du combattant est d'abord médical, car la psychiatrie souffre d'un manque dramatique de moyens, observent les responsables. À cela vient s'ajouter le déficit d'accompagnement. En Bretagne 75,8 % des aidants dénoncent l'absence de dispositif d'aide pour leur proche en matière de parcours de vie. 78,1 % s'inquiètent pour l'avenir de leur proche dans la société actuelle. »

Pour la présidente de l'Unafam, Marie-Jeanne Richard, « ce baromètre doit créer un précédent, un électrochoc pour les politiques publiques. Il doit également permettre, tous les ans, de suivre les évolutions du quotidien des aidants. Pour que plus jamais, on ne puisse dire : on ne savait pas... »

Source: [Covid-19. En Ile-et-Vilaine, la détresse autour des personnes souffrant de troubles psychiques \(msn.com\)](https://www.msn.com/fr/fr/actualites/covid-19/la-detrese-autour-des-personnes-souffrant-de-troubles-psychiques)



L'élargissement de la prestation de compensation du handicap aux besoins d'aide humaine et technique aux actes liés à la parentalité



L'élargissement de la prestation de compensation du handicap (PCH) à la prise en charge des besoins liés à la parentalité **entre en vigueur le 1er janvier 2021** pour accompagner 17 000 parents en situation de handicap dans leurs actes quotidiens liés à la parentalité, dès la naissance de leur enfant.

L'accès à la parentalité est une condition du droit à une vie « comme les autres » et constitue en cela une attente très ancienne des personnes en situation de handicap. Sa mise en œuvre concrétise l'engagement du Président de la République lors de la Conférence nationale du handicap du 11 février 2020.

Dès lors que les parents en situation de handicap ont des enfants qui, compte tenu de leur âge, n'ont pas l'autonomie suffisante pour des gestes du quotidien comme se laver ou s'habiller par exemple, toute personne bénéficiaire de la prestation de compensation du handicap au titre de l'aide humaine, empêchée totalement ou partiellement du fait de son handicap, pourra rémunérer un intervenant au titre de l'aide humaine.

Le montant est fixé à hauteur de 900€ par mois lorsque l'enfant a moins de 3 ans et de 450€ par mois lorsque l'enfant a entre 3 et 7 ans. Les familles monoparentales bénéficieront quant à elles d'une aide de 1 350 € et 675 € respectivement.

S'y ajouteront des aides forfaitaires pour la partie aides techniques, concernant notamment du matériel spécialisé de puériculture. **Les aides techniques seront allouées automatiquement** au parent bénéficiaire de la PCH lors de la naissance de son enfant, puis aux troisième et sixième anniversaires. **Leur montant atteindra 3 600 € pour les six premières années de l'enfant.**

La loi de financement de la sécurité sociale (LFSS) pour 2021 prévoit une enveloppe de 200 millions d'euros de compensation des dépenses mises en œuvre en 2021 par une avance des départements, acteurs pleinement engagés aux côtés du Gouvernement dans l'amélioration de l'accompagnement et des droits des personnes en situation de handicap.

Pour en savoir +: <https://handicap.gouv.fr/presse/communiqués-de-presse/article/l-elargissement-de-la->

Ecole inclusive - Aménagements des épreuves d'examen et concours pour les candidats en situation de handicap

La circulaire du 8 décembre 2020 adressée par les services de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle à leurs administrations **simplifie et harmonise la procédure d'aménagement des épreuves d'examen et concours pour les candidats en situation de handicap.**

L'évolution des aménagements prévue **visé trois objectifs :**

Améliorer la cohérence. Dans l'intérêt du candidat, afin de ne pas l'exposer à des conditions de composition qui ne lui seraient pas familières, les aides et aménagements accordés lors du passage des épreuves doivent être en cohérence avec ceux dont dispose l'élève au cours de sa scolarité.

Renforcer l'équité territoriale. Les formulaires nationaux de demande harmonisés doivent désormais être utilisés en fonction de l'examen ou du concours présenté.

Poursuivre la simplification des procédures. L'avis du médecin désigné par la commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées (CDAPH) n'est rendu qu'une seule fois pour les élèves bénéficiant d'un projet personnalisé de scolarisation (PPS), d'un projet d'accueil individualisé (PAI) ou d'un plan d'accompagnement personnalisé (PAP) au titre de troubles du neurodéveloppement, sauf lorsque des raisons particulières conduisent à demander d'autres aménagements que ceux déjà acquis.

Source: <https://handicap.gouv.fr/presse/communiqués-de-presse/article/ecole-inclusive-amenagements-des-epreuves-d-examen-et-concours-pour-les->



Ille-et-Vilaine : la Conférence des financeurs lance un nouvel appel à projets

La conférence des financeurs de la prévention et de la perte d'autonomie, "pour bien vieillir Bretagne" et l'ARS Bretagne lancent un nouvel appel à projets commun pour la mise en œuvre d'actions de prévention destinées aux seniors de 60 ans et plus, résidant à domicile et à leurs proches aidants.

La Conférence des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie est un dispositif créé par la loi du 28 décembre 2015, relative à l'adaptation de la société au vieillissement (loi **ASV**). Elle a pour mission de mettre en place, dans chaque département, une stratégie partagée de la prévention de la perte d'autonomie des personnes âgées, de 60 ans et plus, avec les différents partenaires financeurs d'actions de prévention.

Si vous avez un projet pour développer des actions de prévention collectives pour limiter la perte d'autonomie des personnes âgées à domicile ou des actions de soutien ou d'accompagnement aux proches aidants... une participation financière peut vous être attribuée.

Au regard du contexte sanitaire exceptionnel,

- les actions visant à rompre l'isolement des personnes âgées et à leur apporter un soutien psychologique seront privilégiées.

- les propositions innovantes de mise en œuvre des actions de prévention -dans le respect des règles sanitaires en vigueur- seront examinées avec une attention particulière.



Consulter et répondre à l'appel à projets :

• <https://www.ille-et-vilaine.fr/conference-iles-financeurs>

• les dossiers devront être déposés au plus tard **le 5 février 2021** par voie électronique exclusivement.

Appel à contribution - Programme national de la Formation des Aidants

Depuis 2015, un peu partout en France des structures du domicile, des établissements, des collectivités, des plateformes de répit... portent le **programme de Formation des Aidants**.

Les formations proposent aux proches aidants de :

Réaliser ce que représente pour eux la relation d'aide au proche,

Se questionner et analyser les situations vécues dans la relation au proche,

Repérer ce qui pose difficulté,

Trouver les réponses adéquates à leur situation,

Mieux connaître les ressources existantes près de chez eux,

Développer leur capacité à agir.

Afin de maintenir le lien avec les aidants durant cette crise sanitaire exceptionnelle, la Formation des Aidants pourra être mise en place en distanciel.

L'Association Française des Aidants vous invite à prendre part à la mise en œuvre de son programme national de formation, mené avec le soutien de la CNSA, d'AG2R LA MONDIALE et de KLESIA. Le dossier à compléter et à retourner complété à l'Association Française des Aidants avant le vendredi 15 Janvier 2021

[Appel à contribution - Programme national de la Formation des Aidants | Association Française des aidants](#)

CLIC DE LA COTE D'EMERAUDE

1 Rue Henri Dunant

35800 Dinard

02.99.16.88.76

accueil@clic-cote-emeraude.fr



Retrouvez-nous sur le web:

<http://www.clic-cote-emeraude.fr/>